



Quel type de politique industrielle est nécessaire pour promouvoir une industrialisation égalitaire et durable ?

Par Manuel F. Montes *

Conseiller principal du Centre Sud dans les domaines de la finance et du développement

L'objectif de développement durable 9 (ODD 9) prévu au Programme de développement durable à l'horizon 2030 comprend l'engagement de « bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ». L'inclusion de cet objectif dans le programme de développement est une réussite pour les pays en développement qui, même s'ils se différencient de par leur démographie, leur revenu par habitant, leur taille et structure économiques, leur système politique et leur culture, ont en commun le sous-développement de leur secteur industriel.

Le présent document met en évidence de nombreux obstacles qui se dressent devant cet objectif et remet en question la possibilité de mener à bien ce nouvel engagement à l'aide des politiques nationales et mondiales actuellement en vigueur. Est-ce que le fait de privilégier la privatisation et les partenariats et de diminuer les sauvegardes contre l'emprise des entreprises va à l'encontre des politiques nécessaires pour réaliser l'ODD 9 ? Le rapport montrera que pour réaliser l'ODD 9 l'État devra reprendre une place prépondérante dans les mesures économiques majeures, plutôt que de laisser aux acteurs privés une marge de manœuvre illimitée. Par exemple, il est capital d'appliquer des contrôles sur les investissements de portefeuille pour empêcher que le coût intérieur de l'emprunt ne devienne excessif et, par conséquent, qu'il constitue une entrave à la hausse du taux d'investissement réel, même si les contrôles sont réputés nuire aux décisions du secteur privé sur la destination des investissements et la manière d'investir. Le rapport montrera, en outre, que la privatisation, en tant qu'idéal politique, revient à avantager le secteur privé international par rapport au secteur privé national. Dans les accords de protection des investissements, par exemple, les pays en développement sont tenus de traiter les investisseurs étrangers au moins aussi

bien, si ce n'est mieux, que les entreprises nationales, à l'instar de l'époque coloniale. Les préférences et interdictions impériales ont rigidifié les inégalités sociales dans toutes les sociétés de l'époque.

Pour aller plus loin, l'ODD 9 est la résurgence du principal défi qui s'est posé pendant le processus de décolonisation mené par les pays en développement avec l'assistance technique des Nations Unies dans la période qui a immédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale. Le défi consistait à changer la structure des économies intérieures et des relations économiques entre les pays pour réduire les différences de productivité du travail et de revenus entre les nations nouvellement indépendantes et les pays avancés. Cette ambition ne pourrait se concrétiser qu'à condition que les anciennes colonies aient atteint le développement industriel.

Toutefois, il est vrai qu'à l'heure actuelle l'environnement politique et mondial est beaucoup plus hostile au développement industriel que dans les années 1950. Avant les années 2000, le programme d'action des Nations Unies pour le développement était un cadre très stylisé qui ne tenait pas compte de l'importance primordiale des changements structurels. Il attribuait principalement l'échec de l'industrialisation à l'échec des politiques nationales et des problèmes de gouvernance des pays en développement. Dans les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le programme d'action des Nations Unies pour le développement se centrait, pour les gouvernements et les donateurs, sur l'élimination de la pauvreté et de la détresse sociale.

La (ré)introduction de l'objectif d'industrialisation dans le programme d'action des Nations Unies pour le développement est due à la détermination des pays en développement, notamment les pays africains. Anticipant l'intensification des négociations d'un nouveau programme d'action en faveur du développement pour l'après 2015, les pays africains

* Le présent rapport a été publié (en anglais) dans Spotlight on Sustainable Development 2017: Reclaiming Policies for the Public, p. 89-96.

ont adopté, en janvier 2014, une position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015.¹ La position africaine intégrait l'Agenda 2063 qui visait la transformation structurelle des économies 100 ans après la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963.²

Quel type de politique industrielle est nécessaire ?

Le bilan historique et l'expérience d'une poignée de pays qui ont atteint un certain niveau d'industrialisation depuis les années 1940 indiquent le type de politique industrielle qui est nécessaire pour réaliser l'ODD 9.

Les principaux postulats sont les suivants :

1. Les politiques industrielles doivent créer l'espace économique nécessaire pour développer de nouvelles activités économiques et de nouveaux moyens de subsistance et fournir les moyens d'y parvenir.

L'industrialisation repose sur le mouvement permanent et constant de la population de secteurs à faible productivité vers des secteurs à forte productivité. Le processus consiste à créer des nouvelles compétences et capacités individuelles et collectives chez les travailleurs. Pour cela, il faut introduire des technologies (qu'ils s'agissent de technologies nationales ou de technologies importées) dans les activités commerciales et les adapter.

Depuis les années 1980, les organismes internationaux œuvrant pour le développement ont mis l'accent sur la croissance tirée par les exportations dans les pays en développement. Les anciennes colonies ont toujours été d'importants exportateurs de produits de base. Certes les exportations de produits de base génèrent des recettes en devises si les prix des produits de base sont adéquats, mais même si les prix sont très élevés, l'expansion des exportations ne saurait générer de hausse de la productivité intérieure sans être accompagnée de politiques d'investissement dans de nouvelles activités économiques. Étant donné que les marchés, internationaux et nationaux, confirment généralement la structure en vigueur de la productivité et des capacités intérieures, les États ont dû contribuer grandement à orienter l'investissement dans des activités nouvelles et inexploitées, comme la protection contre les importations de produits étrangers, les subventions au secteur privé et le recours aux entreprises publiques lors-

que nécessaire.

La croissance tirée par les exportations aurait pu être une stratégie payante si elle avait permis aux pays en développement de s'affranchir de leur dépendance aux produits de base. La Chine, pendant ses années de croissance rapide (depuis les années 1990), y est parvenue. Or, de manière générale, depuis 1996, les pays en développement ont accru leur dépendance aux exportations de produits de base. Alan Roe et Samantha Dodd ont montré que l'accentuation de la dépendance aux exportations de produits de base concerne toutes les catégories de pays en développement, bien que plus particulièrement les pays les plus pauvres. Qui plus est, une rapide comparaison des chiffres entre 1996 et 2012 et 1996 et 2014 indique que la brusque baisse des prix des produits de base depuis 2012 n'a pas réduit la dépendance des pays en développement aux produits de base.

Ces dernières années, il y a eu de nombreux débats sur les chaînes de valeur mondiales et l'importance que les pays en développement en soient des maillons. Un pays peut prendre part aux chaînes de valeur en produisant une partie du produit final, sans devoir le produire dans sa totalité. Les chaînes de valeur mondiales sont aussi anciennes que le colonialisme ; la difficulté consiste à définir où la valeur ajoutée sera créée et quel pays s'appropriera l'essentiel de la valeur créée. Pour beaucoup de produits mondiaux, la conception et la stratégie de marque sont les activités de la chaîne de valeur les plus lucratives ; ainsi, les pays en développement se trompent s'ils pensent qu'ils tireront profit d'une grande part de la chaîne en libéralisant le commerce et en offrant des incitations fiscales aux investisseurs étrangers. D'après Rashmi Banga, la répartition de la valeur ajoutée issue des chaînes de valeur mondiales est largement favorable aux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (67 % de la valeur ajoutée mondiale revient aux pays de l'OCDE, 9 % à la Chine, 5 % aux autres pays du groupe BRICS et 8 % aux pays les moins avancés ou PMA). Pour rééquilibrer la répartition, les efforts déployés pour prendre part aux chaînes de valeur mondiales devront s'accompagner de politiques industrielles susceptibles de donner lieu à l'amélioration permanente en matière de technologie et de compétences nationales et à la diversification des activités économiques du pays bénéficiaire.

2. L'industrialisation ne se résume pas au secteur manufacturier et à l'essor des « industries », mais concerne aussi la hausse de la productivité des secteurs agricoles et des services.

Si le secteur manufacturier est traditionnellement la plus grande source de hausse de la productivité des revenus, dans la plupart des pays il a également été nécessaire d'accélérer la productivité agricole et d'appuyer le secteur des services pour orienter la main d'œuvre vers le secteur manufacturier. L'essor du secteur manufacturier, notamment dans l'industrie chimique, a également facilité la mécanisation et a amélioré les rendements agricoles. Toutes les économies héritent d'une structure et doivent trouver la voie la plus rapide et la moins coûteuse pour combiner la hausse de productivité des différents secteurs. Pour que les politiques industrielles portent leurs fruits, il faut accorder de l'importance à l'investissement dans la hausse de la productivité des secteurs agricole et des services, et pas seulement du secteur manufacturier.

Les changements climatiques sont un problème urgent pour tous les pays. Jusqu'à présent, l'industrialisation était essentiellement fondée sur la disponibilité des ressources fossiles. Pour réduire la dépendance aux sources d'énergie fossiles, toutes les sociétés doivent remplacer les technologies actuelles par des technologies moins dépendantes des ressources fossiles. Il sera également nécessaire de limiter l'épuisement des ressources en eau et d'autres ressources, et de réduire les déchets de production et la consommation. La nécessité que tous les pays, y compris les plus pauvres, opèrent cette transition peut être considérée comme l'équivalent de la nécessité d'une nouvelle révolution industrielle à l'échelle mondiale pour lutter contre les changements climatiques.

L'innovation et la modernisation des technologies sont des éléments essentiels de la transition des activités économiques à faible productivité vers des activités à forte productivité et de la fin de la dépendance aux ressources fossiles et du gaspillage des ressources naturelles. Un problème tient au fait que la capacité nationale d'invention et d'adaptation des idées et des technologies pour accélérer la productivité a été bloquée ou est devenue excessivement chère à cause du régime de l'OMC relatif aux Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et des accords de libre-échange. Dans ce cadre, les pays qui ne remplissent pas leurs obligations de protéger les brevets déposés par des acteurs privés s'exposent à des sanctions commerciales.

Pour mener à bien les politiques industrielles, les autorités des pays en développement devront

tirer parti des flexibilités ménagées dans le régime international en vigueur. Les pays en développement devraient éviter de signer des accords de libre-échange qui réduisent leur accès aux activités d'innovation et à la technologie étrangère. Ils devraient également identifier les problèmes liés aux droits de propriété intellectuelle qui font obstacle à leur développement industriel et prendre des mesures concertées, notamment par l'intermédiaire du mécanisme technologique du financement pour le développement, pour pouvoir accéder aux technologies essentielles.

3. Les politiques industrielles doivent apporter des solutions relatives au choix de technologie et à l'amélioration du niveau de production et de la prestation de services.

Les économies d'échelle ont joué un rôle fondamental dans la hausse de la productivité pendant la période d'industrialisation. La création d'infrastructures élargit les marchés, fait baisser le coût des intrants et facilite l'exploitation des économies d'échelle.

Cela étant, parfois, en particulier quand il s'agit de certains segments de l'agriculture et des services, les opérations de petite échelle peuvent non seulement être tout aussi efficaces, mais être également plus respectueuses de l'environnement et générer des résultats économiques plus égalitaires. L'agriculture à petite échelle en est un exemple : elle permet de recourir à plus de main d'œuvre et de réduire l'utilisation des produits chimiques et des pesticides.

Les politiques industrielles doivent permettre aux États d'instaurer et de soutenir des systèmes d'innovation nationaux qui ont pour point de départ les universités et les instituts de recherche réalisant les recherches initiales et pour point d'arrivée la viabilité commerciale de nouveaux produits et services.⁶

4. Les politiques industrielles doivent faciliter l'essor d'un secteur national des entreprises solide.

La création d'emplois et l'amélioration de produits et de services ont principalement lieu dans les entreprises, pas seulement dans le secteur public.⁷ Les politiques industrielles doivent favoriser l'émergence d'activités manufacturières en protégeant les industries naissantes, en favorisant la modernisation technologique, en mettant à profit les marchés publics et en prévenant la concurrence dévastatrice entre les entreprises privées.⁸

Il n'est pas possible qu'un secteur national des entreprises voie le jour sans accès à des ressources adéquates, voire importantes, pour financer d'autres

investissements et activités de renforcement des capacités. Tous les pays en développement ont une multitude de petits secteurs privés. Pour les développer, il faut en faire des secteurs à plus grande échelle par l'investissement et élever leurs capacités et leur productivité à des niveaux mondiaux. Traditionnellement, les interventions de l'État, essentiellement portées par des politiques intérieures, ont été nécessaires pour développer le secteur privé national. L'incapacité des acteurs des chaînes de valeur mondiales issus de pays en développement à générer des ressources suffisantes et prévisibles pourrait être un obstacle important à la création d'un secteur privé national.

Dans de nombreux pays en développement, les paysans et les éleveurs constituent le plus grand secteur privé, en termes d'employés et de contribution à l'économie. Dans de nombreuses parties du monde, c'est également un secteur qui fournit de nombreux moyens de subsistance aux femmes. La libéralisation des importations de produits alimentaires a souvent dévasté le secteur national de l'alimentation et de l'agriculture. Dans les pays en développement, l'investissement privé dans l'agriculture est inhibé par la menace des exportations agricoles subventionnées venant des États-Unis et de l'Union européenne (UE).

Les accords de libre-échange incluent souvent un chapitre sur la concurrence, qui impose aux États de laisser les entreprises étrangères entrer sur les marchés intérieurs. Pour les pays occidentaux, il était important de protéger la libre entrée sur les marchés en vue de protéger les consommateurs des monopoles et des collusions. Or, si cette vision était imposée dans beaucoup de pays en développement, elle pourrait rapidement mener à la monopolisation des marchés locaux par les sociétés transnationales qui en tireront d'énormes avantages en termes de finance, d'administration, de réseaux internationaux et de technologie.

Deux autres instruments de politique industrielle qui sont essentiels pour développer un secteur national des entreprises sont de plus en plus soumis aux disciplines internationales. Il y a d'abord les marchés publics, qui imposent souvent que les soumissionnaires étrangers soient autorisés à entrer en concurrence pour des marchés au-dessus d'un certain niveau. Les marchés publics ont été des éléments importants des politiques industrielles pour permettre aux entreprises nationales de supporter les coûts fixes de leurs jeunes entreprises. Ensuite, il y a les entreprises publiques. Elles ont été des instruments de

politique industrielle utilisés pour fournir des intrants intermédiaires et d'autres intrants de base, comme l'acier, quand le secteur privé national n'était pas capable de créer de grandes réserves de capital pour mettre ces industries de base sur pied.

Les politiques industrielles doivent aussi prendre en compte le rôle de l'investissement étranger. Celui-ci peut prendre trois formes différentes : 1) l'investissement en installations entièrement nouvelles en vue de créer de nouvelles usines et installations, 2) le réinvestissement ou l'investissement/ la capacité supplémentaire dans l'investissement étranger existant et 3) les fusions-acquisitions transfrontalières. Seul l'investissement dans des installations entièrement nouvelles a un rapport solide et cohérent avec la formation de capital. L'influence du réinvestissement et des fusions-acquisitions sur l'échelle des opérations dépend fortement des décisions prises ultérieurement par les investisseurs.

En outre, les autorités nationales doivent partir du principe que l'investissement réalisé par des non-résidents finira par être rapatrié. Selon Yilmaz Akyüz, de 2000 à 2013, les rapatriements dans les cinq principaux pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), en particulier la Malaisie, la Thaïlande et Singapour, étaient très supérieurs aux nouveaux investissements étrangers entrants.⁹

Depuis les années 1990, l'investissement étranger sous forme d'investissement de portefeuille a généré une forte instabilité macroéconomique et financière et a créé les conditions propices à l'éclatement d'une crise financière, comme la crise financière asiatique de 1997. Quelle que soit la période, les investissements de portefeuille jouent un rôle de *compensation*, en particulier pour les pays qui ne réglementent pas les mouvements de capitaux. Du fait que les situations de portefeuilles de placements sont stimulées par les choix de portefeuille des non-résidents, elles sont sujettes aux changements d'humeur ; l'exemple récent le plus spectaculaire étant l'épisode d'extrême nervosité (*taper tantrum*) des mois d'avril et de mai 2013.

Pour toutes ces raisons, il faut étudier les avantages que présentent les investissements étrangers et les coûts qu'ils font porter à l'économie du pays d'accueil avant de mettre en place les politiques industrielles. La meilleure manière d'utiliser l'investissement étranger est de l'utiliser pour combler les lacunes dans la voie de développement industriel choisi. Il peut aussi être utilisé pour d'autres fins. Pour réaliser ces objectifs, les pays bénéficiaires ont dans le passé imposé des exigences de résultats aux

investisseurs étrangers. Cependant, les disciplines internationales prévues à l'OMC dans le cadre de l'Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC), des accords d'investissement internationaux et des accords bilatéraux d'investissement (ABI) restreignent fortement l'imposition de critères de résultats économiques aux investisseurs étrangers.¹¹ Par exemple, ces disciplines n'autorisent pas les autorités à exiger des investisseurs étrangers qu'ils modèrent l'utilisation des devises issues des recettes d'exportation pour leurs importations ou qu'ils embauchent des directeurs et des travailleurs locaux. Beaucoup de ces disciplines sont plus avantageuses pour les investisseurs étrangers que pour les investisseurs nationaux, et vont à l'encontre de l'idée que la naissance d'un secteur national des entreprises est indispensable pour parvenir au développement. Les politiques industrielles doivent contourner ces restrictions ou, du moins, garantir des règles équitables pour les investisseurs nationaux.

5. Les politiques industrielles doivent combiner différents domaines stratégiques et doivent être planifiées sur le long terme

Les politiques commerciales sont cruciales pour l'industrialisation. La baisse des droits de douane est perçue comme étant la meilleure pratique. Or, c'est la meilleure pratique pour les pays déjà industrialisés (dont les secteurs industriels sont compétitifs) parce que les consommateurs ont plus de choix à meilleur marché. Mais pour les pays en développement, cette pratique n'est pas la meilleure. Une stratégie plus flexible serait plus appropriée au développement industriel. Les droits de douane pourraient être appliqués principalement sur des biens servant à soutenir le processus d'apprentissage et de modernisation technologique faisant partie du développement industriel. Pour les autres biens, les droits de douane pourraient être faibles ou nuls tant que cela n'épuise pas les devises nécessaires aux importations clés. Quand une industrie devient compétitive sur le plan international, les droits de douane peuvent être réduits et d'autres secteurs peuvent bénéficier d'avantages tarifaires. D'ailleurs, c'est la stratégie appliquée par les pays développés. Les récents règlements des différends commerciaux au sujet des prescriptions en matière de contenu national pour recevoir des subventions publiques dans le secteur de la production de panneaux solaires sont des exemples parlants.

Une autre composante importante des poli-

tiques industrielles est l'accessibilité du financement à long terme. Les pays qui n'appliquent pas de restriction aux mouvements de capitaux ont du mal à y parvenir, car leurs banques doivent fournir aux prêteurs un taux d'intérêt pour compenser d'éventuelles pertes de valeur dues aux taux de change quand l'humeur des investisseurs étrangers change. Dans le cadre des politiques industrielles, il est opportun pour les pays en développement de remettre sur pied les banques de développement qu'ils ont fermées au titre de nombreux programmes d'ajustement structurel. Les banques de développement peuvent fournir du financement à long terme, en même temps qu'elles augmentent leurs propres ressources à long terme. Les autorités devront éviter les défaillances dans la gouvernance de ces banques.

Le contrôle des capitaux est un ingrédient indispensable aux politiques industrielles. Il est essentiel pour maintenir les taux d'emprunt intérieurs et les taux de change à bas niveau comme éléments fiables pour prévoir les coûts et les profits. Les autorités nationales doivent résister à la tentation de l'expansion excessive de la dette externe pendant les périodes d'abondance de liquidités internationales et de hausse des prix des produits de base. Ces épisodes n'ont jamais de fin heureuse et, sur le long terme, il est préférable de protéger la voie du développement industriel et social, car l'ampleur des effondrements qui ont lieu pendant les épisodes de recul est supérieure à la croissance temporaire qui a lieu pendant les périodes de flambée.

Conclusion

La réémergence de l'industrialisation comme élément nécessaire à la réalisation du développement durable relance le débat sur les politiques industrielles. Les pays en développement doivent saisir cette opportunité pour recommencer à expérimenter des politiques visant à développer de nouvelles activités économiques et à diversifier leurs économies.

Lorsqu'ils mettront leurs politiques industrielles en place, ils se heurteront à des obstacles, matériels et idéologiques. Comme le rapport l'a montré, les règles et disciplines internationales imposent d'importantes contraintes sur les politiques industrielles ; les pays en développement devraient prendre des mesures concertées pour assouplir les contraintes en rendant ces règles plus propices aux politiques industrielles nationales. Améliorer la capacité de l'État à définir et à mettre en œuvre le développement industriel demandera un consensus politique large pour maintenir une démarche qui est par nature une démarche à long terme.

Notes :

¹ Union africaine (2014).

² Union africaine (2015), p.3. 3.

³ Roe/Dodd (2017).

⁴ Banga (2013).

⁵ Nations Unies (2011).

⁶ Nations Unies (2011).

⁷ Memis/Montes (2008).

⁸ Wade (2003).

⁹ Akyüz (2015).

¹⁰ *Taper tantrum* est l'expression utilisée pour désigner la hausse de rendement des bons du Trésor américain qui s'est produite en 2013, qui a poussé la Réserve fédérale à réduire progressivement le montant des injections de liquidités dans l'économie. Le *taper tantrum* a commencé quand les investisseurs financiers ont pris peur après l'annonce de réduction des montants de rachats des actifs et ont rapidement repris l'argent qu'ils avaient investi dans le marché des obligations.

¹¹ Mohamadieh/Montes (2015).

Bibliographie

Akyüz, Yılmaz (2015): Foreign Direct Investment, Investment Agreements, and Economic Development: Myths and Realities. Document de recherche 63. Genève : Centre Sud.

Banga, Rashmi (2013): Measuring Value in Global Value Chains. Background paper RVC-8. Geneva: UNCTAD.

Chang, Ha-Joon (1996): The Political Economy of Industrial Policy. London: Macmillan Press Ltd.

Khor, Martin (2008): Bilateral and Regional Trade Agreements: Some Critical Elements and Development Implications. Penang : Third World Network.

Kozul-Wright, Richard/Poon, Daniel (2017): Learning from China's Industrial Strategy. Project Syndicate. www.project-syndicate.org/commentary/china-industrial-strategy-lessons-by-richard-kozul-wright-and-daniel-poon-2017-04.

Memis, Emel/Montes, Manuel F. (2008): Who's afraid of industrial policy. Discussion paper. Colombo: United Nations Development Programme Regional Centre, Asia Pacific Trade and Investment Initiative.

Milberg, William/Winkler, Deborah (2013): Outsourcing Economics: Global Value Chains in Capitalist Development. Cambridge: Cambridge University Press.

Mohamadieh, Kinda/Montes, Manuel F. (2015): Throwing Away Industrial Development Tools: Investment Protection Treaties and Performance Requirements. In: South Centre (2015): Investment Treaties: Views and Experiences from Developing Countries. Genève : Centre Sud, p. 49-88.

Nations Unies (2011): World Economic and Social Survey 2011: The Great Green Technological Transformation. New York. www.un.org/en/development/desa/policy/wess/wess_current/2011wess.pdf.

Roe, Alan/Dodd, Samantha (2017): Dependence on extractive industries in lower-income countries: The statistical tendencies. WIDER Working Paper 2017/98. Helsinki: UNU/WIDER.

Union africaine (2014): Position africaine commune sur le programme de développement pour l'après 2015. Nairobi. <http://www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/pubs/2014cappost2015f.pdf>.

Union africaine (2015): Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. Edition finale, avril 2015. Nairobi. https://au.int/sites/default/files/pages/3657-file-agenda2063_popular_version_fr.pdf.

Wade, Robert (2003): Governing the Market: Economic Theory and the Role of Government in East Asian Industrialization. Princeton: Princeton University Press.



**CENTRE
SUD**

Chemin du Champ-d'Anier 17
1211 Genève
Suisse

Tél. : (4122) 791 8050

Fax : (4122) 798 8531

E-mail : south@southcentre.int

<http://www.southcentre.int>

Précédents rapports sur les politiques publiés par le Centre Sud

N° 10, juin 2012 – The State of the World Economy, écrit par Yılmaz Akyüz

N° 11, octobre 2012 – L'instabilité financière comme menace au développement durable, écrit par Yılmaz Akyüz

N° 12, novembre 2012 – Les accords commerciaux et d'investissement : des obstacles aux mesures nationales de santé publique et de lutte contre le tabagisme, écrit par Carlos Correa, Nirmalya Syam et Germán Velásquez

N° 13, octobre 2012 – Mécanismes statutaires de renégociation de la dette souveraine : pourquoi et comment ?, écrit par Yılmaz Akyüz

N° 14, décembre 2012 – La politique financière nationale dans les pays en développement, par Yılmaz Akyüz

N° 15, janvier 2013 – Capital Account Regulations and Investor Protections in Asia, écrit par Manuel F. Montes

N° 16, septembre 2014 – Resolving Debt Crises: How a Debt Resolution Mechanism Would Work, écrit par Martin Khor

N° 17, mai 2014 – La relation entre le TIRPAA, l'UPOV et l'OMPI et l'importance d'un système juridique international plus cohérent sur les droits des agriculteurs, écrit par le Programme IAKP du Centre Sud

N° 18, mai 2015 – Le Protocole de Nagoya : présentation de ses principales caractéristiques, des défis qu'il pose et des perspectives qu'il ouvre, écrit par le Programme IAKP du Centre Sud

N° 19, juillet 2015 – Financing for Development Conference 2015: A View from the South, écrit par Manuel F. Montes

N° 20, août 2015 – Internationalisation de la finance et nouvelles sources de vulnérabilité des économies émergentes et en développement : le cas de la Malaisie, écrit par Yılmaz Akyüz

N° 21, septembre 2015 – Lack of Progress at the Twenty-Second Session of the WIPO SCP for a Balanced and Development-Oriented Work Programme on Patent Law Related Issues, écrit par Nirmalya Syam

N° 22, septembre 2015 – Les négociations de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles peuvent-elles aboutir ?, écrit par Viviana Muñoz Tellez

N° 23, octobre 2015 – Principes directeurs relatifs à la brevetabilité et accès aux médicaments, écrit par Germán Velásquez

N° 24, mars 2016 – Five Points on the Addis Ababa Action Agenda, écrit par Manuel F. Montes

N° 25, mai 2016 – The Right to Development, Small Island Developing States and the SAMOA Pathway, écrit par Manuel F. Montes

N° 26, juin 2016 – Debt Dynamics in China – Serious problems but an imminent crisis is unlikely, écrit par Yuefen Li

N° 27, août 2016 – The Right to Development: 30 Years On, écrit par Martin Khor

N° 28, septembre 2016 – À propos du champ d'application de l'instrument international juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme, écrit par Carlos M. Correa

N° 29, septembre 2016 – Tackling Antimicrobial Resistance: Challenges for Developing Countries, écrit par Mirza Alas et Viviana Muñoz Tellez

N° 30, octobre 2016 – Les diverses possibilités de concevoir les obligations des États quant au respect des droits humains par les

sociétés transnationales et autres entreprises dans un instrument juridiquement contraignant, écrit par Kinda Mohamadieh

N° 31, octobre 2016 – Comment un instrument juridiquement contraignant pourrait éliminer les obstacles que rencontrent les victimes d'atteintes aux droits humains par des sociétés transnationales et d'autres entreprises pour recourir à la justice, écrit par Daniel Uribe

N° 32, octobre 2016 – Protection des droits humains et investissement des sociétés : Réflexion sur l'éventuelle influence d'un futur instrument juridiquement contraignant régissant le respect des droits humains par les sociétés sur l'IDE, écrit par Kinda Mohamadieh

N° 33, décembre 2016 – Outcome of the Assemblies of the Member States of the World Intellectual Property Organization 2016, écrit par Nirmalya Syam et Yujiao Cai

N° 34, décembre 2016 – Air pollution – the silent top global cause of death and of climate change, écrit par Martin Khor

N° 35, janvier 2017 – On the Existence of Systemic Issues and their Policy Implications, écrit par Manuel F. Montes

N° 36, février 2017 – Gandhi: Walking with us today, écrit par Gurdial Singh Nijar

N° 37, mars 2017 – The Need to Avoid "TRIPS-Plus" Patent Clauses in Trade Agreements, écrit par Martin Khor

N° 38, avril 2017 – Implications of a US Border Adjustment Tax, Especially on Developing Countries, écrit par Martin Khor

N° 39, mai 2017 – Highlights of the WHO Executive Board: 140th Session, écrit par Nirmalya Syam et Mirza Alas

N° 40, juin 2017 – Outcomes of the Nineteenth Session of the WIPO Committee on Development and Intellectual Property: A Critical Reflection, écrit par Nirmalya Syam

N° 41, juillet 2017 – La quantification de la coopération Sud-Sud et ses conséquences sur la politique étrangère des pays en développement, écrit par Márcio Lopes Corrêa

N° 42, juillet 2017 – Enseignements tirés et à tirer de la crise financière des pays d'Asie, écrit par Yılmaz Akyüz

N° 43, août 2017 – Répercussions de la crise financière sur les pays du Sud et perspectives de croissance, écrit par Yılmaz Akyüz et Vicente Paolo B. Yu III

N° 44, août 2017 – Industrialization, Inequality and Sustainability: What kind of industry policy do we need?, écrit par Manuel F. Montes

N° 45, octobre 2017 – The Value Added of the United Nations General Assembly High-Level Political Declaration on Antimicrobial Resistance, écrit par Viviana Muñoz Tellez

N° 46, mars 2018 – Outcomes of the 142nd session of the WHO Executive Board, écrit par Nirmalya Syam et Mirza Alas

N° 47, juin 2018 – Renewed crises in emerging economies and the IMF – Muddling through again? écrit par Yılmaz Akyüz

N° 48, juin 2018 – Collaboration or Co-optation? A review of the Platform for Collaboration on Tax, écrit par Manuel F. Montes et Pooja Rangaprasad

N° 49, juillet 2018 – Major Outcomes of the 71st Session of the World Health Assembly of WHO, écrit par Nirmalya Syam et Mirza Alas